

Lettre aux Habitants de Belledonne

Juin
2015

**Vous habitez dans Belledonne,
vous travaillez dans Belledonne,
vous êtes attachés à Belledonne ?**

Cette lettre est pour vous !

**Son but est de vous apporter une information complète sur l'association
Espace Belledonne et le projet de Parc naturel régional de Belledonne.**

Depuis plus de 15 ans, l'Espace Belledonne fédère les communes et les acteurs socio-économiques de la chaîne de Belledonne. L'association est aujourd'hui reconnue par la Région Rhône-Alpes comme Association de préfiguration du Parc naturel régional de Belledonne.

L'Espace Belledonne s'appuie sur plusieurs types d'actions :

- > La mise en réseau des élus, associations locales et partenaires autour de thèmes de travail qui intègrent la dimension montagnarde du territoire (pastoralisme, tourisme et loisirs, agriculture, forêt, action culturelle...);
- > La mobilisation de crédits publics pour accompagner la réalisation de projets ;
- > L'accompagnement d'acteurs publics et privés dans la réalisation de projets sur le territoire.

Depuis 2010, la mobilisation de l'outil Parc naturel régional est envisagée avec la Région Rhône-Alpes, car celui-ci permettrait de conforter l'Espace Belledonne dans ses activités et surtout répondre aux différents enjeux de développement identifiés sur le territoire.

Nous sommes aujourd'hui aux prémices de cette réflexion et de la démarche. Il nous semble donc que c'est le bon moment pour vous informer de l'avancée de nos travaux et vous donner la possibilité de les suivre et d'y participer si vous le souhaitez.

*Edouard Simonian,
Conseiller régional délégué
aux Parcs naturels régionaux*



*Bernard Michon,
Président de l'Espace Belledonne*

espace
Belledonne

L'ESPACE BELLEDONNE AU SERVICE DES ACTEURS DE SON TERRITOIRE



L'Espace Belledonne est un espace de projet complémentaire aux communautés de communes. Il apporte une mise en réseau des acteurs de la montagne et un soutien à l'économie locale.

Pour cela, l'Espace Belledonne mobilise des financements publics depuis 2001 (Départements, Région, Europe) pour soutenir et accompagner la réalisation de projets sur le territoire. Les actions soutenues permettent de faire travailler les acteurs de plusieurs thématiques et secteurs géographiques ensemble.

Quelques projets soutenus et réalisés...

➤ Le projet culturel « **Belledonne & Veillées** » qui propose, depuis 2006, aux habitants des villages des soirées conviviales entre partage, repas et temps artistiques ;

➤ La démarche « **Agrifaune : pastoralisme et Tétraz-Lyre** » qui accompagne les acteurs de la chasse et du pastoralisme autour d'actions communes de réouverture d'alpages et de restauration d'habitat de reproduction pour l'oiseau ;

➤ Le réseau « **Les Chemins du Fer en Belledonne** » qui mobilise l'ensemble des sites et acteurs concernés par la mise en valeur de l'histoire industrielle de Belledonne et de l'exploitation minière ;

➤ La grande traversée pédestre de Belledonne par les alpages, « **Les Sentiers des Bergers en Belledonne** », qui permet de faire revivre le GR 549 et de construire une vraie traversée de Belledonne, de Vizille à Aiguebelle.

Au total, l'Espace Belledonne aura soutenu environ 455 projets depuis 2003 notamment grâce à ces différents programmes de financement.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des projets, consultez le site internet de l'Espace Belledonne www.espacebelledonne.fr.

QU'EST-CE QU'UN PARC NATUREL REGIONAL (P.N.R.) ?

- C'est avant tout un espace rural habité abritant des patrimoines naturel et culturel remarquables
- C'est aussi un outil pour écrire et mettre en œuvre un projet de développement durable et innovant (la Charte), signé avec l'Etat, la Région, les Départements et les communes pour une durée de 12 ans (renouvelable)
- C'est une démarche volontaire des élus et acteurs d'un territoire qui souhaitent organiser leur action collective sur le long terme



Un P.N.R. porte 5 missions

- La protection et la gestion des patrimoines naturel, culturel et paysager
- L'aménagement du territoire
- Le développement économique et social
- L'accueil, l'éducation au territoire et l'information
- L'expérimentation / l'innovation

C'est un label régional mis en place par décret du 1^{er} Ministre.

C'est un espace de projets et de concertation : **le P.N.R n'a aucun pouvoir réglementaire**. Le droit commun s'y applique comme partout ailleurs.

COMMENT FONCTIONNE T-IL ?

En phase de construction (ou de préfiguration), notre projet est porté par l'association Espace Belledonne. Une fois le label obtenu (dans plusieurs années), l'Espace Belledonne laissera la place à un syndicat mixte en charge de mettre en œuvre les orientations de la Charte pour 12 ans.

Le périmètre définitif du Parc naturel régional de Belledonne sera composé des communes qui auront choisi, de manière libre, volontaire et individuelle, d'adhérer au projet de Charte et au syndicat mixte. Il n'y a aucune obligation pour une commune, d'intégrer le projet.



Le Parc naturel régional reçoit un soutien financier annuel de la Région (environ 60 % de son budget), de l'Etat, des Départements et des communautés de communes et communes adhérentes.

Tous les 12 ans, le label est remis en question. Le territoire doit évaluer son action et écrire une nouvelle Charte. A ce moment, le périmètre peut aussi évoluer (des communes peuvent sortir ou rentrer dans la démarche).

Il existe aujourd'hui 51 Parcs naturels régionaux en France et une quinzaine sont en projet.

LA CHAÎNE DE BELLEDONNE COMME NOUVEL ESPACE DE PROJET

Si la richesse et la valeur des patrimoines naturel, paysager, géologique et culturel du territoire sont reconnues par tous, leur équilibre reste fragile.

Depuis 2014, les 58 communes du territoire situées en zone de montagne ont rejoint notre association pour partager, avec les acteurs socio-économiques, des réflexions et inventer des réponses communes.

Ainsi, plusieurs axes de travail sont en chantier actuellement :

- La reconnaissance de l'**identité Belledonne** qui prene en compte la diversité du territoire
- La préservation et la gestion des ressources naturelles du territoire, pour les habitants

de Belledonne et des vallées alentours

- Le maintien d'une vie culturelle et sociale dans les villages de Belledonne
- Le soutien à la diversité des activités économiques locales
- L'accueil de différentes populations (habitants, touristes, visiteurs occasionnels...)
- Les lieux et les modes de concertation, de réflexion et de décision

Pour conduire ces différents chantiers, organiser la réflexion et tester collectivement des réponses, l'Espace Belledonne a besoin de s'appuyer sur une organisation solide et pérenne.

C'est pour cela que notre association a choisi de s'appuyer sur l'outil **Parc naturel régional**, qui semble bien adapté au territoire et aux questions que l'on se pose.



Les valeurs qui guident l'action de l'Espace Belledonne

**SOLIDARITÉ
RESPONSABILITÉ
RESPECT
ENGAGEMENT
OUVERTURE**

EN BELLEDONNE, OÙ EN EST-ON ?

Ce que l'on a fait :

2010 : expertise sur la valeur du patrimoine naturel de la chaîne de Belledonne (réalisée par la Région) : **POSITIF**

2012 / 2013 : étude d'opportunité et de faisabilité d'un Parc naturel régional en Belledonne (réalisée par la Région) : **POSITIF**

2014 : délibération régionale autorisant le lancement de la construction du projet de PNR de Belledonne

Ce qu'il reste à faire :

2015 / 2016 :

- Organiser la concertation locale pour écrire le projet de territoire (la Charte)
- Réaliser et soutenir des projets sur le territoire de Belledonne
- Recueillir l'avis du Préfet de Région sur l'opportunité du projet de Parc et de son périmètre

2016 / ... :

- Recueillir l'avis intermédiaire du Préfet de Région sur le projet de Charte de Parc naturel régional de Belledonne
- Finaliser le projet de Charte et le porter à enquête publique
- Solliciter la délibération des communes, de leurs groupements et des Départements sur le projet de Parc
- Solliciter l'approbation du projet par la Région Rhône-Alpes
- Obtenir l'avis final du Préfet de Région
- Consultation interministérielle et décret de classement

COMMENT VA S'ÉCRIRE LE PROJET DE TERRITOIRE ?

L'Espace Belledonne n'est pas encore entré dans la phase d'écriture du projet de territoire (la Charte).

L'année 2015 va nous permettre de définir une méthodologie de travail et les moyens dont nous aurons besoin pour lancer ce chantier.

L'ensemble des communes, des élus et des acteurs socio-économiques du territoire seront mobilisés pour écrire ce projet.

En 2016, l'Espace Belledonne partagera ce projet et cette démarche avec les habitants de Belledonne et créera des occasions de rencontres et de dialogue.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Vous pouvez consulter notre site internet mis à jour régulièrement pour suivre nos travaux ou télécharger les différents documents relatifs au projet de Parc naturel régional :

www.espacebelledonne.fr

(notamment le livret questions / réponses sur le projet de Parc naturel régional).

La fédération des Parcs naturels régionaux de France :

www.parc-naturels-regionaux.fr

Vous souhaitez suivre ce projet ?
➔ valerie.lucas@espacebelledonne.fr